

Présentation de la structure

Bourges, désignée Capitale européenne de la Culture pour 2028, conduit un projet porté par une association réunissant la Ville, l'Agglomération Bourges Plus, le Département du Cher, la Région Centre-Val de Loire et l'État. Ancrée dans un patrimoine et une histoire culturelle remarquables, la ville se prépare à accueillir une manifestation culturelle à taille humaine, à l'échelle régionale.



[Consultez notre dossier de candidature.](#)

Profil recherché

Pré-requis :

- Formation supérieure (bac+5 ou master 2) en histoire de l'art, gestion de projet culturel ou équivalent ;
- Minimum 5 ans d'expérience dans le management d'équipe et la gestion de projets, en particulier dans le domaine des expositions, d'art visuel, idéalement pour une biennale, un festival, un grand établissement national ou un événement similaire multi lieux ou une Capitale européenne de la Culture ;
- Expertise en production d'expositions d'art contemporain internationales ;
- Compétence en régie des œuvres, conservation préventive, et gestion des transports et assurances ;
- Compétence également dans les arts vivants et le montage de spectacle. Maîtrise des contrats de production déléguée, coproduction, coréalisation, SEP, diffusion...
- Bonne connaissance du secteur culturel, de son environnement juridique et institutionnel.

Compétences et savoir-être :

- Autonomie, organisation, sens de l'initiative et capacité à négocier ;
- Agilité dans la gestion d'environnements complexes (économiques et opérationnels) ;
- Disponibilité importante ;
- Maîtrise de l'anglais indispensable.

Conditions

- Contrat à durée indéterminée de droit privé, temps plein ;
- Salaire selon profil et expérience ;
- Domiciliation sur le territoire régional nécessaire.

Calendrier

- Date limite de candidature : 18 octobre ;
- Entretiens : semaine du 27 octobre ;
- Poste à pourvoir dès que possible.

Lieu de travail

- Dans les locaux de l'association, au 36 rue Moyenne à Bourges ;
- Le·la salarié·e pourra être amené·e à se déplacer pour les besoins du service, sans que ces déplacements constituent un changement de lieu de travail.

Missions



En étroite collaboration et sous l'autorité du Commissaire général mais aussi avec les commissaires artistiques, la direction technique, la directrice administrative et financière et le pôle transition et bas carbone votre rôle est de :

Production des projets

- Participer à la conception des projets d'expositions, d'arts vivants et d'espace urbain ;
- Analyser les besoins techniques et budgétaires de chaque projet, en déterminant les ressources nécessaires (équipes, calendrier, matériel, prestations, etc.) ;
- Établir les budgets prévisionnels avec les équipes de production (chargé.e de production, régisseurs, commissaires) et veiller à leur bon suivi ;
- Définir et suivre les rétroplannings de mise en œuvre des expositions, des projets d'arts vivants et d'espaces urbains, en particulier pour la production des œuvres nouvelles ;
- Négocier et gérer les contrats et marchés avec les prestataires externes (artistes, commissaires, transporteurs, assureurs, producteurs délégués, etc.), en conformité avec les règles de la commande publique, en collaboration avec le pôle administratif ;
- Superviser les productions déléguées et participer aux négociations pour la coproduction, l'itinérance et la reprise des expositions et spectacles ;
- Garantir le respect des normes de conservation préventive.

Coordination et encadrement

- Organiser les montages et démontages des expositions, parfois dans des délais serrés liés au planning d'une Capitale européenne de la Culture, en collaboration avec la direction technique ;
- Mettre en place un dispositif de maintenance, d'entretien et de gardiennage des expositions, en lien avec la direction technique et les propriétaires et/ou exploitants des lieux (ville de Bourges, agglomération, département, région, EPCC, délégataire...) et définir les termes des contrats d'occupation des lieux ;
- Encadrer l'équipe de production des expositions, des arts vivants, de l'espace urbain en animant des réunions hebdomadaires, et organiser les tâches, les plannings et les congés du personnel ;
- Gérer les ressources humaines (permanent et temporaire), participer au recrutement et à la formation des équipes du pôle de production ;
- Promouvoir la cohésion d'équipe et le travail en mode projet au sein de l'équipe de production.

Veille et évaluation

- Développer des outils et procédures adaptés aux évolutions des pratiques métier ;
- Créer des indicateurs et tableaux de bord et créer les procédures d'utilisation du logiciel de gestion de production pour élaborer une évaluation du pôle de production continue et finale ;
- Suivre les indicateurs liés à la production d'œuvres nouvelles, aux rémunérations des artistes, et à l'éco-conception.